

L'utilisation juridique des documents numériques – Article de presse dans L'Echo du mardi du 12 08 2014



L'utilisation juridique des documents numériques

«Dans le doute, après avoir numérisé un document officiel, vous avez probablement préféré conserver l'original dans son format matériel (bien souvent papier).

A l'heure de la dématérialisation à outrance (remplacement dans une entreprise ou une organisation de ses supports d'informations matériels, souvent en papier, par des fichiers informatiques et des ordinateurs, jusqu'à la création de « bureau sans papier » ou « zéro papier » quand la substitution est complète), il est temps de se poser des questions sur la valeur juridique des documents informatiques en cas de contestation ou de litige. Le traitement de documents dématérialisés présente un certain nombre d'avantages significatifs.»

Télécharger l'article complet

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire
(notre source d'encouragements et de progrès)**